

ETC



## Québec et l'art public commémoratif : *éléments de réception esthétique (2007–2012)*

Sébastien Hudon

Number 98, February–June 2013

Informer

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/68779ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (print)

1923-3205 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hudon, S. (2013). Québec et l'art public commémoratif : *éléments de réception esthétique (2007–2012)*. *ETC*, (98), 16–22.



OUVÉRES EC  
ET L'ART PUBLIC  
COMMÉMORATIF:

ÉLÉMENTS DE

RÉCEPTION  
ESTHÉTIQUE  
2007 / 2012

## À la mémoire de Melvin Charney (1935-2012)

« La majestueuse Fontaine de Tourny, [...] devient une nouvelle carte postale [...] » , pour la Capitale Nationale au point qu'elle « pourrait même détronner le Château Frontenac comme symbole de la ville. À la tombée du jour, la fontaine éclairée est un pur ravissement pour l'œil<sup>2</sup>. »

« [...] [On demande] aux autorités compétentes de bien vouloir retirer ces objets, tant insignifiants que laids et inutiles, de la vue des contribuables que nous sommes, ceux-là mêmes qui assument de leurs taxes et impôts le coût de ces œuvres d'art innommables<sup>3</sup>. »

Dans la ville de Québec, susciter une tempête médiatique dans le milieu des arts est plutôt simple. Sauf en de rares exceptions, chaque érection d'un nouveau monument commémoratif ou œuvre d'art public suffira à déchaîner les passions. Si bien que depuis l'inscription de Québec au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985, la pomme de discorde semble à peu près toujours la même : quelle est la pertinence de telle ou telle œuvre d'art public à l'esthétisation de la capitale nationale et selon quels critères ? De manière à réfléchir sur les controverses récentes ayant eu cours dans les médias de cette seule cité, je ferai reposer cet essai sur les notions de muséalisation<sup>4</sup> et de muséification<sup>5</sup>. Pour illustrer concrètement mon propos, je m'intéresserai d'abord à l'œuvre de Melvin Charney, *Projet pour la Place de l'Assemblée nationale* (1999). Un monument qui, nous le verrons plus loin, s'oppose conceptuellement et esthétiquement à l'installation symbolique de la « Fontaine de Tourny » sur la Place de l'Assemblée Nationale à Québec.

D'un même trait, celle-ci nous réfèrera instantanément à une foulditude de discours polémiques (ou apologétiques) extraits de différents médias entre 2007 et aujourd'hui. Nous y distinguerons les postures qu'adoptent divers intervenants pour faire l'appréciation de nouvelles œuvres d'art public lors de leur installation.

### Prolégomènes à une analyse critique

Dans les cinq dernières années, on recense une multiplicité d'œuvres publiques extérieures qui ont tour à tour fait les manchettes en suscitant de vives réactions<sup>6</sup>. D'autres encore, qui furent victimes d'une censure pure et simple de la part des politiques et institutions<sup>7</sup> ou, plus rarement, de la population elle-même<sup>8</sup>. Unaniment, ces œuvres d'art public commémoratives peuvent être vues comme résolument actuelles. En ce sens qu'elles se trouvent inscrites dans une continuité historique et préférablement en phase avec les préoccupations esthétiques et philosophiques contemporaines. En revanche, les œuvres commémoratives telles que les fresques « historiques », les monuments sculpturaux en pied ou en buste d'hommes célèbres<sup>9</sup>, les fontaines et autres pièces du même acabit foisonnent et sont louées de façon quasi unilatérale dans les médias de masse. Si bien qu'il semble y avoir une corrélation entre l'unanimité de la louange populaire et l'utilisation de canons stylistiques qui renvoient à l'art académique du XIX<sup>e</sup> siècle, aisément reconnaissable par un réalisme illustratif basé sur le principe de ressemblance à la « réalité » dans la représentation de tel ou tel sujet. Avec éloquence, nous verrons que la réception de la « Fontaine de Tourny » n'échappa pas à ce discours ambiant et fut même citée en renfort pour jeter le discrédit sur d'autres œuvres d'art public.



a



c



b



d



e

#### Autour de la Colline Parlementaire

Tel que le soulignait la Commission de la Capitale Nationale lors de l'ouverture d'un concours d'art public en 1999 visant à doter la Place de l'Assemblée nationale d'une œuvre significative : « La capitale nationale est un lieu de convergence. Convergence de représentants du peuple, point de rassemblement populaire, tant de manifestation que de célébration. Elle est aussi source de rayonnement, rayonnement de la vie démocratique et du pouvoir politique sur l'ensemble du territoire [...]»<sup>10</sup>

Voyons d'abord le projet pour l'œuvre de Melvin Charney issue de ce concours comme un exemple de muséification de l'espace public. Pour son projet, Charney choisit de « saluer la tradition du parlementarisme et d'en marquer le bicentenaire, le Québec étant le premier État en Amérique du Nord à instituer une assemblée nationale délibérante afin de promouvoir la démocratie<sup>11</sup>. » L'œuvre en question peut donc être vue comme profondément liée à la symbolique du lieu qu'elle investit : « Charney [y] crée une autre "Chambre des débats", face à face avec le Parlement<sup>12</sup>. » En d'autres mots, il s'agissait en fait d'une évocation allégorique offrant une symétrie formelle avec le Parlement où la tour, par exemple, devient un puits de lumière et la « Chambre des débats », une double rangée de sièges, etc.

Cependant, même si elle avait été retenue par le jury lors de la première étape du concours et bien que le socle sur lequel elle devait figurer était prêt à la recevoir, celle-ci n'a mystérieusement jamais été réalisée<sup>13</sup>. Sera-t-on surpris d'apprendre que ce même socle ait été détruit pour permettre d'y placer la désormais célèbre Fontaine de Tourny. Elle qui, dit-on, fut « installée [...] devant le parlement, où cette œuvre du XIX<sup>e</sup> siècle cadre parfaitement<sup>14</sup> » ? Mais alors, en quoi « cadre »-t-elle si parfaitement avec cet emplacement ?

#### La Fontaine modèle n° 554T dite de Tourny

Disons-le d'emblée, il semble que la *Fontaine modèle n° 554T dite de Tourny* soit le meilleur exemple que l'on puisse donner pour illustrer le concept de muséification d'une place publique par une œuvre commémorative. Commandée vers 1857-1858 et installée à une des extrémités des allées de Tourny à Bordeaux, elle fût démantelée en 1960 sur ordre du maire en raison de son mauvais état. En effet, vu sa corrosion avancée – qu'affichent d'ailleurs presque toutes les autres fontaines en fonte du même type<sup>15</sup> –, elle fut entreposée puis dispersée en pièces détachées sans doute vendues au prix du kilo de fonte<sup>16</sup>. Un demi-siècle plus tard, en 2003, elle était retrouvée (en pièces détachées) aux puces de Saint-Ouen par l'homme d'affaires Peter Simons. Elle fut ensuite reconstituée pour être enfin colmatée, restaurée et donnée en toute générosité à la Ville de Québec par l'entreprise de monsieur Simons, en 2007. Elle allait ainsi être installée devant l'Hôtel du Parlement en prévision des fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire à l'endroit stratégique où elle « donne[rait] un aspect encore plus solennel au lieu<sup>17</sup>. »

a  
*Fontaine de Tourny la nuit*. Source : <http://www.quebecregion.com/en/photos-and-videos/history-and-heritage?a=spe#fontaine-de-tourny-35> Office du tourisme.

b  
Catalogue des Fonderies du Val d'Osne, vol. 2, planche n° 554, vasque modèle «T». (vers 1860). Source : [http://www.e-monumen.net/index.php?option=com\\_volumen&volumenTask=volumenDetails&catid=16&volumenId=2410&Itemid=](http://www.e-monumen.net/index.php?option=com_volumen&volumenTask=volumenDetails&catid=16&volumenId=2410&Itemid=)

c  
Melvin Charney, *Projet pour la Place de l'Assemblée nationale*, 1999. Vue de la maquette en direction de Grande Allée (1999). Source : <http://www.erudit.org/culture/espace1041666/espace1049248/9427ac.html?vue=resume>. *Revue Espace* (Érudit, en ligne), numéro 56, été 2001, p. 32-35.

d  
Fontaine de Tourny (détail). Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Fontaine\\_Tourny\\_Qu%C3%A9bec\\_Enfants.JPG](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Fontaine_Tourny_Qu%C3%A9bec_Enfants.JPG). Wikipedia.

e  
Fontaine de Tourny (détail). Source : [http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ab/Fontaine\\_de\\_Tourny\\_Qu%C3%A9bec-d%C3%A9tail.JPG](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/a/ab/Fontaine_de_Tourny_Qu%C3%A9bec-d%C3%A9tail.JPG). Wikipedia.

Cette œuvre, contrairement à l'œuvre de Melvin Charney, était fabriquée en série. C'est-à-dire que l'on pouvait, à l'époque, la commander par catalogue et était alors coulée selon la demande. En effet, il n'existerait pas moins de dix-sept autres exemplaires dans le monde (dans 10 pays) de ce modèle appelé originellement « 554T » et référencé dans l'imposant catalogue<sup>18</sup> des fonderies du Val d'Osne. Mentionnons sur ce point que cette fontaine constitue à elle seule un des plus importants témoins de l'esthétique « kitsch ». Critiqué par les artistes et intellectuels de l'époque, ce canon marquant le décadentisme du goût bourgeois est généralement associé au pouvoir impérial autoritaire de Napoléon III sous le Second Empire. À ce titre, l'œuvre ne reçut-elle pas la médaille d'or à l'Exposition universelle ? En effet, cette distinction remise par l'Académie des Beaux-arts qui veillait à la bonne marche des concours du prix de Rome, du Salon et aussi de l'Exposition universelle était réservée aux œuvres qui faisaient la promotion de l'esthétique officielle de l'empire en récompensant les plus valeureux défenseurs. Souvent qualifiées d'art « pompier » par les historiens de l'art, ces pièces se devaient de satisfaire aux commandes du pouvoir établi. Or, est-ce à dire qu'à l'inverse de l'œuvre de Charney, l'installation de cette fontaine devant le Parlement est, en quelque sorte, un cautionnement historique des visées esthétiques du régime autocratique et non parlementaire français pour lequel elle fut créée et récompensée ? Comment comprendre alors que l'œuvre ait été installée par la Ville de Québec pour 2 millions de dollars en 2007, puis désinstallée de nouveau à grands frais en 2009<sup>19</sup>, redémontée, recolmatée, reconsolidée, repeinte, puis cirée pour être enfin réinstallée<sup>20</sup> ? Au fond, ce labeur aura-t-il réussi à camoufler les imperfections historiques, politiques et matérielles dans lesquelles ce morceau de patrimoine français a été symboliquement... coulé pour l'éternité ?

C'est indéniable, les œuvres plus anciennes ou d'une esthétique plus « classique » ont la cote auprès de la population. Afin de réaliser à quel point cette appréciation peut être insidieuse, voyons comment la « Fontaine de Tourny » est utilisée comme argument d'autorité pour invalider la sculpture contemporaine de Pierre Bourgault intitulée *Latitude 51° 27' 50" – Longitude 57° 16' 12"* et installée concomitamment sur la Promenade de Champlain longeant le fleuve St Laurent :

« [...] La comparaison avec la fontaine de Tourny est fort révélatrice. Alors que la première a reçu une approbation quasi unanime de la population, l'autre soulève d'importantes interrogations. Évidemment, les spécialistes rétorqueront qu'il s'agit d'œuvres différentes, produites à des époques différentes. Ils ont bien raison... [...] Nous ne connaissons peut-être rien à l'Art (avec un grand "A", toujours) et nous ne portons pas de jugement sur l'œuvre de Bourgault. Celle-ci est très certainement "intéressante"... Mais nous retenons cette phrase du grand Pierre-Auguste Renoir : "Pour moi un tableau doit être une chose aimable, joyeuse et jolie, oui jolie ! Il y a assez de choses embêtantes dans la vie pour que nous n'en fabriquions pas encore d'autres<sup>21</sup>." »

Le dénouement était attendu : l'art se doit d'être aimable, joyeux et joli. Mais une lettre de réponse envoyée au même journal le lendemain par Danielle April, qui fut directrice du Regroupement en Arts Visuels de 1998 à 2001, tentera de remettre les choses en perspective en expliquant les bienfaits qu'apporte une esthétique prospective<sup>22</sup> : par les réflexions qu'elle amène, elle porte ailleurs la pensée et fait avancer le débat en obligeant à une plus grande ouverture sur l'artiste et sa réflexion. Tout l'inverse d'une fermeture sur soi qu'oblige quasi inévitablement la rétrospection sur un passé révolu et impossible à ressusciter. Du moins, c'est ce à quoi devrait normalement mener une muséification de l'espace public et peut-être pourrait-on, grâce à cela, éviter la destruction d'une culture vivante et en évolution par un amour nécrophile envers un passé fantasmé, aseptisé et qui n'a, trop souvent, jamais existé.

C'est le cas regrettable de très nombreuses places publiques et centres historiques de grandes villes regroupées sous la bannière du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Villes auxquelles Québec n'échappe pas. Combien de places

publiques irrémédiablement cachées, fardées ou simplement détruites en les « restaurant » de façon abusive et donc en leur retirant ce caractère organique et tellurique lorsqu'elles sont vues comme stratification de plusieurs couches historiques superposées ? Tout cela afin de reconstituer une typologie temporelle prédéterminée, en oblitérant ainsi leur portée symbolique par une identification à l'industrie touristique-culturelle et y appliquer une sorte de « vernis patrimonial » parfaitement lisse et séduisant. Un clinquant lustré, comparable à une pornographie des lieux et qui réussit à envoûter de son illusion mortifère l'industrie touristique tout comme la population.

Agissant souvent comme une fétichisation, il semble que cette institutionnalisation de la place publique en lieu historique et patrimonial réponde de plus en plus souvent à une volonté de marchandisation et de standardisation de la culture. Elle qui, soumise aux impératifs d'une industrie touristique finit par marquer les mentalités et la perception qu'ont les citoyens de leur propre ville. Laissons néanmoins le lecteur sur une note plus positive qui a été tirée d'un numéro récent de *Urbanité*, la revue de l'Ordre des urbanistes du Québec et de l'Institut canadien des urbanistes : « Attirer le regard, qu'il soit celui du citoyen ou du visiteur qui passe, s'est révélé un grand succès dans les grandes villes de ce monde. Elles [les villes] y ont vu tout le potentiel pour se différencier en offrant une expérience de visite qui vaut à chaque fois le détour. Elles ont dû parfois oser et accepter la critique, certains projets ayant été mal compris ou trop visionnaires, pour finalement devenir les images de marque de ces villes<sup>23</sup>. » Pourquoi ne pas suivre leur exemple ?

Sébastien Hudon

Directeur artistique à La Bande Vidéo, Sébastien Hudon est aussi auteur et commissaire indépendant. À titre de commissaire, il a présenté deux expositions à la Maison Hamel-Bruneau, à Québec : *Concerto en bleu majeur* et *Photographes rebelles à l'époque de la Grande Noireur (1937-1961)*. Il termine une maîtrise en Histoire de l'art à l'Université Laval où il a obtenu un diplôme d'études supérieures spécialisées en muséologie en 2011.

#### Notes

- 1 Michel Beaumont, « Le 401<sup>e</sup> de Québec », *La Presse*, 28 décembre 2008, cahier « Actualités », p. 25.
- 2 Simon Diotte, « Le 400<sup>e</sup> comme si vous y étiez », *La Presse*, Montréal, 9 mai 2009, cahier « Voyage », p. 13.
- 3 Rémy St-Laurent, « Une masse d'acier froid », *Le Soleil*, 12 novembre 2007, p. 23. (NDLR : En référence à l'œuvre sculpturale de Pierre Bourgault, *Latitude 51° 27' 50'' - Longitude 57° 16' 12''*.)
- 4 Muséaliser, dans le sens le plus général du mot, c'est « donner un caractère muséal à quelque chose », un monument historique, par exemple. Lorsqu'un site historique ouvert au public est équipé d'outils d'interprétation (signalétiques, panneaux, visites guidées...) de façon à en faciliter la compréhension par le visiteur, il peut être considéré comme un musée selon la définition de l'ICOM (*Statuts de l'ICOM*, art. 2). Voir aussi André Gob, « Le jardin des Viard ou les valeurs de la muséalisation », *CeROArt*, n°4, 2009, <http://ceroart.revues.org/index1326.html> (site consulté le 5 novembre 2012).
- 5 Notion dérivée du verbe « muséifier », la muséification est utilisée surtout de façon péjorative pour évaluer les effets négatifs de l'institutionnalisation d'éléments patrimoniaux. À l'inverse de la muséalisation, il s'agit moins de les conserver dans leur valeur historique réelle que d'y recréer le décor théâtral d'un passé révolu duquel ils proviendraient. On peut penser, à titre d'exemple, à la Place-Royale à Québec, en partie rasée dans les années 1970 et « restaurée » dans le goût du régime colonial français.
- 6 Notamment, l'œuvre de Pierre Bourgault, *Latitude 51° 27' 50'' - Longitude 57° 16' 12''* installée en 2007 sur la promenade Samuel de Champlain pour souligner le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, mais aussi l'œuvre monumentale de Doyon-Rivest, *Liberté!* (pour le 40<sup>e</sup> anniversaire du Grand Théâtre de Québec, 2011).



Pierre Bourgault, *Latitude 51° 27' 50'' - Longitude 57° 16' 12''*, 2007.

- 7 On pense ici à la sculpture *Sans titre*, de Jean-Robert Drouillard, inspirée de la fable *Le Renard et Le Corbeau*, de Jean de La Fontaine (2010) et devant être réalisée dans un parc de l'arrondissement Vanier. Déclarée gagnante à deux reprises lors de deux jurys constitués de pairs, elle ne fut jamais installée suite à une décision politique. On jugea que l'œuvre était déshonorante pour ce quartier ouvrier. Mais encore l'œuvre abstraite *Convergence*, de Jean-Pierre Morin (1997), déplacée en 2007 sur la Promenade de Champplain pour être remplacée par une œuvre figurative.
- 8 L'œuvre de Martin Bureau, *Hommage à Sa Gracieuse Majesté*, réalisée pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville en 2008, fut censurée par la Ville de Québec et par la Fonderie Bibby-Ste-Croix. Dans des circonstances obscures, c'est le fondeur lui-même qui aurait refusé de réaliser l'œuvre pour des motifs politiques.
- 9 On pourra consulter à ce titre l'article d'Antoine Robitaille, «L'homme empaillé ou pourquoi notre statuaire est-elle platement réaliste?», *Arguments*, vol. 6, n°2 (printemps-été 2004), p. 3-8.
- 10 Manon Régimbald, «La place de l'Assemblée nationale de Melvin Charney...», *Espace*, n°56, été 2001, p. 32.
- 11 *Ibid.*, p. 33.
- 12 *Idem.*
- 13 En comité réuni lors de la seconde étape du concours, le jury fut en proie à diverses dissensions. Étant incapable de prendre une décision satisfaisante, il semble que John Porter, alors président du comité, ajourna une réunion houleuse de plusieurs heures sous le coup du bâillon (voir note 4, Manon Régimbald, «La place de l'Assemblée nationale de Melvin Charney...»).
- 14 Antoine Robitaille, «Québec, une utopie urbanistique réalisée», *Le Devoir*, 5 et 6 juillet 2008, cahier «Perspectives», p. 1.
- 15 Pour la source de nombre de ces informations, cf. Bernard Trocheport, «Seize fontaines du Val d'Osne dans 11 pays?», Regards photographiques sur Bordeaux et la Gironde, <http://www.33-bordeaux.com/fontaines-tourny-ailleurs.htm> (site consulté le 27 novembre 2012).
- 16 Au prix de 2007, la fonte vaut 0,05 euro/kg ou 60 à 100 euros la tonne métrique, il faut donc multiplier par 9 (poids total de la fontaine sans la bordure du bassin qui fait environ 4 tonnes) pour en obtenir le prix approximatif si vendue selon son poids seul, soit 540 euros.
- 17 Jean-François Néron, «Des legs qui se remarquent», *Le Soleil*, 31 décembre, 2009, p. 7.
- 18 «Catalogue de la société Val d'Osne, vol. 2. Modèle 554T». *Base de données Géolocalisée du patrimoine monumental français et étranger*, [http://www.e-monumen.net/index.php?option=com\\_volumen&volumenTask=volumenDetails&catid=16&volumenId=2410&Itemid=](http://www.e-monumen.net/index.php?option=com_volumen&volumenTask=volumenDetails&catid=16&volumenId=2410&Itemid=) (site consulté le 27 novembre 2012).
- 19 Pierre-Olivier Fortin, «Cure de jouvence : La Fontaine de Tourny démontée pour être réparée cet hiver», *Le Soleil*, 4 décembre 2009, p. 3.
- 20 Anonyme, «Restaurée au coût de 100 000 \$. La fontaine de Tourny de retour dans le paysage de Québec», TVA Nouvelles via Canoë, 20 avril 2010, 15h28, <http://lcn.canoe.ca/lcn/infos/regional/archives/2010/04/20100420-152803.html> (site consulté le 27 novembre 2012).
- 21 Julie Fortin, M.A.P. et Pierre Simard, PhD, «Le Carrefour des lecteurs se fait critique d'art !», *Le Soleil*, 12 novembre 2007, p. 23.
- 22 Danielle April, «Une œuvre ne doit pas plaire à tous !», *Le Soleil*, 17 novembre 2007, p. 39.
- 23 Louise Parisien, «L'art public et la requalification des espaces urbains : le défi de la nouvelle ville», *Urbanité*, printemps 2010, Montréal, p. 31.



Doyon-Rivest, Graffiti, Grand Théâtre de Québec, 2011.

